

Maître Angélique FERNANDES-THOMANN de la SCP DRAP-HESTIN-NARDINI-FERNANDES THOMANN Avocats au Barreau de DRAGUIGNAN (VAR), 6 Le Verger des Ferrages 83510 LORGUES Tél. 04 94 73 98 60 – Fax 04 94 67 60 56 - Email : cabinet-lorgues@tego-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

Audience du Juge de l'Exécution immobilier du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN du : VENDREDI 5 DECEMBRE 2025 à 9 h 30.

Sur la Commune de TOURVES 83170 – Lieudit Le Village sis 21 rue Sadi Carnot dans un immeuble élevé de deux étages sur caves et rez-de-chaussée avec grenier cadastré G 1024 pour une contenance de 80 ca et plus précisément :

Le lot numéro cinq :

La propriété privative et particulière au deuxième étage d'UN APPARTEMENT comprenant un vestibule, une salle d'eau, un WC, un salon salle à manger – trois chambres.

Accès : observation étant ici faite que l'accès de cet appartement se fait par l'escalier désigné par le lot numéro DEUX cadastré section G 1077 pour 90 ca.

La surface totale du bien loi carrez est de : 71,04 m².

A la date du procès-verbal descriptif le bien est inoccupé et subi d'importants dégâts suite à un incendie.

Une visite sera effectuée le Jeudi 13 Novembre 2025 de 14 h à 15 h par la SCP ACTAZUR, Commissaires de Justice à DRAGUIGNAN - rendez-vous sur place.

MISE A PRIX : 20 000 € - VINGT MILLE EUROS Avec faculté de baisse du quart en cas d'enchères désertes

A la requête de la **SELARL DELORET-CONSTANT**, **prise en la personne de Maître Julien CONSTANT** demeurant Centre Hermes, rue Georges Cisson- 83300 DRAGUIGNAN agissant en qualité de Liquidateur judiciaire.

Les enchères ne pourront être reçues que par le ministère d'avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN **RG** n°25/07151 et également au cabinet de l'avocat poursuivant ou sur son site internet : www.tego-avocats.fr

Pour tout renseignement s'adresser au Cabinet de la SCP DRAP-HESTIN-NARDINI-FERNANDES THOMANN.